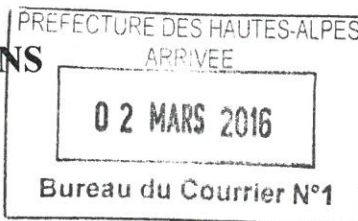


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



N°2016/10

Objet : Vote du Budget Primitif 2016

L'an deux mille seize, le 24 février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 24 février 2016

Date de convocation :
Le 4 février 2016

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 20

Membres présents
Vote(s) pour 12
Vote(s) contre
Abstention(s)

Secrétaire de séance :
Jean BERNARD

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président
M. Marc VIOSSAT, Vice Président
M. Jean BERNARD, Secrétaire
M. Pierre VOLLAIRE, Conseiller Syndical
M. Marc AUDIER, Conseiller syndical suppléant Chantal EYMOUD
Mme Valérie GRECARD, Conseillère Syndicale
M. Robert FRAYSSINES, Conseiller Syndical
M. Christian DURAND, Rapporteur du Budget
Mme Carole CHAUVET, Membre du Bureau
Mme Marine MICHEL, Conseillère Syndicale
Mme Ginette MOSTACHI, Conseillère Syndicale
Mme Anne TRUPHEME, Conseillère Syndicale suppléant Valérie ROSSI

Etaient représentés :

Mme Chantal EYMOUD par Marc AUDIER
Mme Valérie ROSSI par Anne TRUPHEME

Etaient invités : M. Roger MASSE, Conseiller Départemental 04, Maire de La Bréole, M. GLEVAR, Président du CDV 05, M. Jean CAPELLA CCI05, M. Alain ZURBACH EDF hydro, M. Régis BOUCHACOURT CCI05, Mme Brigitte FOURRTES Comité de Promotion, M. GAMBAUDAU, Maire de Pontis, M. Philippe CATELAIN Président du SPPSP, M. Guy KLETTY, Maire de St Vincent les Forts

Etaient excusés :

Mme Catherine SAUMONT, Vice Présidente ; Mme Bénédicte FEROTIN, Conseillère Syndicale ; M. Jean CONREAUX, conseiller syndical, M. Arnaud MURGIA, Conseiller Syndical ; Mme Maryvonne GRENIER Conseillère Syndicale Suppléante, M. Christian HUBAUD, Conseiller Syndical suppléant ; Mme Béatrice ALLOSIA Conseillère Syndicale ; M. Marcel CANNAT, Conseiller Syndical ;

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2,
- La Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,
- L'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales,
- L'article 23 « ressources financières » de l'arrêté préfectoral n°2003-276-1 du 3 octobre 2003 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.,
- Le règlement intérieur de l'établissement voté par délibération n°2007-05 du 29 mars 2007,

CONSIDERANT :

- Le Débat d'Orientation Budgétaire conduit lors du comité syndical du 8 décembre 2015,
- Le résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services de l'exercice 2015 certifiés par Monsieur le Chef de poste de la Trésorerie d'Embrun Savines-le-Lac, le 24 février 2016,
- Les perspectives de révisions statutaires telles qu'engagées par délibération n°2016-05 de ce jour,
- L'exposé de Messieurs les Président et Rapporteur du Budget, étayé des tableaux budgétaires travaillés en séance,


Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 24 février 2016 :

- **VOTE** le Budget Primitif 2016 au niveau des opérations pour la section d'investissement et des chapitres pour la section de fonctionnement ;
- **ADOpte** le Budget Primitif de l'exercice 2016.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,


Victor BERENGUEL